



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 avril 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à la lettre que je vous ai adressée le 26 mars 2018 au sujet des sept missiles balistiques que les houthistes avaient lancés contre le Royaume d'Arabie saoudite (S/2018/266), je vous écris pour vous informer que la milice houthiste soutenue par l'Iran et basée au Yémen a attaqué aujourd'hui un pétrolier saoudien dans les eaux internationales, à l'ouest du port de Hodeïda. Cette attaque a heureusement été déjouée grâce à l'intervention rapide d'un navire appartenant à la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen et n'a donc que légèrement endommagé le pétrolier, qui s'est ensuite dirigé vers le nord en toute sécurité, escorté par un navire de la coalition.

Le Royaume d'Arabie saoudite condamne on ne peut plus fermement cette attaque abjecte contre un pétrolier saoudien et se déclare profondément préoccupé par les menaces que les attaques terroristes incessantes des houthistes représentent pour la liberté de navigation maritime et de commerce international dans les régions de Bab el-Mandab et de la mer Rouge. En visant un pétrolier par cette attaque terroriste manquée, les criminels houthistes ont de plus montré leur indifférence à l'égard des conséquences écologiques et économiques désastreuses que pourrait avoir un déversement d'hydrocarbures dans les régions de Bab el-Mandab et de la mer Rouge. Le Royaume d'Arabie saoudite prie donc le Conseil de sécurité de condamner cette dernière attaque terroriste houthiste et de demander des comptes aux milices houthistes et à l'Iran, qui les soutient, pour les innombrables crimes de droit international qu'ils ont commis. Au nom de la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen, il affirme que la coalition continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité de la navigation maritime et du commerce international dans les régions de Bab el-Mandab et de la mer Rouge. Il rappelle encore une fois qu'il importe de placer le port de Hodeïda sous supervision internationale, afin d'empêcher la vente d'armes aux houthistes, qui constitue une violation de l'embargo sur les armes établi en application de la résolution [2216 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, et d'éviter que le port de Hodeïda ne serve de base aux terroristes pour lancer des attaques menaçant les itinéraires marins commerciaux internationaux.

Le Royaume d'Arabie saoudite regrette que les attaques au missile balistique perpétrées par les houthistes le 25 mars 2018 aient coïncidé avec la visite de Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à Sanaa, la capitale yéménite, ce qui, après la tentative d'assassinat commise contre l'ancien Envoyé spécial, Ismail Ould Sheikh Ahmed, en mai 2017, est une preuve supplémentaire que



les houthistes rejettent tous les efforts de paix faits par l'ONU. Il note avec préoccupation que les attaques au missile balistique du 25 mars et la dernière attaque maritime ont été lancées à la suite de la visite d'une délégation de l'Union européenne à Sanaa, le 19 mars. Il rappelle que de nombreux États concernés ont conseillé d'éviter d'effectuer de telles visites auprès des houthistes, dans la mesure où ces derniers y voient une forme de reconnaissance, en particulier de la légitimité de l'usage continu qu'ils font de la violence et du fait qu'ils refusent d'engager un dialogue politique avec le Gouvernement légitime du Yémen, comme l'a reconnu le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes, notamment sa résolution [2216 \(2015\)](#). Il réaffirme que le rejet par les houthistes des propositions faites par l'ONU concernant l'acheminement de convois commerciaux et humanitaires supplémentaires par des ports de la mer Rouge, y compris des nouveaux arrangements pour l'administration du port et de la ville d'Hodeida, ainsi que d'un arrangement permettant la reprise du paiement des salaires des fonctionnaires et la préservation des services publics essentiels dans l'ensemble du Yémen, prouve qu'ils refusent par principe tout dialogue politique. Il regrette que le niveau d'intransigeance des houthistes soit tel qu'il les ait amenés à rejeter des propositions qui auraient permis d'améliorer notablement la situation humanitaire au Yémen.

Le Royaume d'Arabie saoudite avertit que les houthistes continueront de refuser tout dialogue politique tant que l'Iran, qui les soutient, le leur ordonnera. Il demande donc au Conseil de sécurité de tout mettre en œuvre pour veiller à ce que ses résolutions [2216 \(2015\)](#) et [2231 \(2015\)](#) soient appliquées rapidement et intégralement, afin d'éviter l'intensification des attaques des houthistes contre le Royaume d'Arabie saoudite, qui suscitent des tensions à l'échelle régionale et augmentent les risques d'un affrontement régional plus vaste.

Ma délégation demande que la présente lettre soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**
